

Province de Québec  
Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 8 mai à 17h30 à l'école Saint-Édouard.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Martin Boyer	parent
Nathalie Goyette	parent
Estelle Lambert	représentante de la communauté
Maryse Monet,	parent
Caroline Monette	enseignante
Catherine Olivier,	enseignante
Alain Roy,	représentant du service de garde
Ginette Roy,	enseignante
Bertrand Ruffieux	parent
Robert Vaillant	parent, PRÉSIDENT

**ÉTAIENT ABSENTS :**

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT :**

Marie-Claude Dicaire, directrice de l'école

**PUBLIC PRÉSENT**

Parents voir liste de présence  
Président syndicat SEHY

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur Robert Vaillant, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h35.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Bertrand Ruffieux mentionne qu'il avait envoyé un courriel pour modifier l'ordre du jour. Les points ne sont pas ajoutés. Les membres enseignants mentionnent qu'ils n'ont jamais reçu ce courriel. Un membre lui dit qu'il n'est pas possible de modifier l'ordre du jour mais d'ajouter des points. Les points suivants seront donc ajoutés au varia : Suivi de l'assemblée générale; État de la situation; Motion; Formation d'un groupe de travail; Échéancier; Ajout d'un nouveau membre; Nouveau plan de gestion du service de garde. Autre point ajouté par Robert Vaillant : Deux lettres à déposer au procès-verbal.

Il est proposé par Maryse Monet et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts cités ci-haut.

19CE1617-036

***Adopté à l'unanimité***

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13 FÉVRIER ET 13 MARS 2017**

Il est proposé par Nathalie Goyette et résolu que le procès-verbal du 13 février 2017 soit approuvé.

19CE1617-037

***Adopté à l'unanimité***

Nathalie Goyette mentionne qu'il faudrait écrire le départ de la direction lors de la rencontre du 13 mars. Elle a quitté la rencontre et ce qui n'est

pas inscrit au procès-verbal. Elle demande aussi que soit ajouté : « Catherine Olivier disait que les professeurs étaient encore à développer sur le nouveau programme. Nathalie Goyette dit que ça fait plusieurs fois qu'on demande d'avoir une ébauche du nouveau programme. Elle demande quand vous aurez une ébauche du nouveau programme ? »

Ces modifications seront apportées au procès-verbal du 13 mars et ce dernier devra donc être représenté afin d'être approuvé à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Caroline Monette mentionne qu'il n'est pas normal d'avoir ce « feeling » par rapport à l'attitude de certains parents. À tous les jours, les enseignants sont au poste pour les jeunes, pour les amener plus loin. Ce n'est pas ce qui sort de l'énergie des parents. Elle n'a pas le sentiment que les parents sont derrière notre école et que, parents et enseignants ne sont pas dans la même voie et trouve dommage. Ça ne devrait pas être comme ça.

Discussion entre Nathalie Goyette et Caroline Monette.

Maryse Monet mentionne que c'est très dommage et qu'il y ait cette énergie négative autant d'un côté comme de l'autre. Elle aimerait que tous les membres réussissent à travailler en équipe.

Caroline Monette aimerait repartir sur un point neutre, dit qu'il serait agréable de ressortir avec une belle complémentarité.

Maryse Monet dit que les conflits entre individu devraient se faire à l'extérieur du CÉ.

#### 4. **PAROLE AU PUBLIC**

Alexandre Lavoie, ancien membre du CÉ, prend la parole et dit qu'il est très déçu de ce qu'il entend. Trouve qu'il y a beaucoup d'animosité. Il faut faire progresser le milieu de vie. Que chacun mette de l'eau dans son vin. Pour l'école internationale, il faut réussir à mettre en place un plan d'action pour sauver le programme.

Il mentionne aussi qu'il a offert de faire la réfection du terrain de soccer. Il donnerait du temps homme et de la machinerie. Estelle Lambert pense qu'il faudrait l'annoncer aux autres parents de l'école car il y en aura sûrement d'autres qui offriront machinerie et temps homme pour ce projet.

Caroline Monette dit qu'il faut des approbations de budget.

Alexandre Lavoie dit qu'il a le feu vert de l'église car le terrain n'appartient pas à la commission scolaire mais à l'église. La seule demande de l'église est de ne pas toucher à la chapelle.

La direction dit que si le terrain n'appartient pas à la commission scolaire, il n'y a pas de demande officielle à faire. Donc il sera beaucoup plus facile de faire avancer ce projet. Elle aimerait rencontrer Alexandre Lavoie rapidement à ce sujet. Ce point devra être remis en suivi et un échéancier devra être fait.

Cynthia Royea prend la parole et dit que les parents veulent s'impliquer. Qu'ils ne sont pas contre les enseignants mais désirent les aider. Elle a parlé au maire Burcombe pour savoir s'il était possible d'avoir plus d'argent pour le programme international. Il lui a dit que ça lui prenait des demandes avant de prendre des décisions. Si les demandes sont faites, la ville pourrait peut-être donner de l'argent pour les formations et pour aider à défrayer les coûts du programme international. M. le maire a précisé qu'il doit donner la même chose aux 2 écoles. Les parents aimeraient avoir les vrais faits. Pourquoi le programme international ne fonctionne pas. Où il faut mettre les efforts. Les parents vont s'impliquer

s'ils savent quoi faire. Plusieurs parents pensent la même chose. Certains parents pensent inscrire leurs enfants à Knowlton Academy si ça continue comme ça. Tous travaillent pour la même chose.

Isabelle Pelletier dit qu'elle est contente que Caroline Monette en parle. Tous veulent la même chose. Le bien des enfants passe par les enseignants. Ne demande pas mieux que de travailler ensemble.

Éric Bédard, président SEHY, parle de l'article paru dans le journal qui disait : « si les enseignantes sont trop fatiguées du programme international, elles n'ont qu'à être remplacées par des plus jeunes ». C'est le genre de chose qui a fait beaucoup réagir les enseignantes et qui va à l'encontre de la *Charte des droits et libertés de la personne*. Un programme spécial comme celui de l'IB demande beaucoup de temps pour mettre ces projets à terme, il faut beaucoup de bénévolat et temps de travail supplémentaire. Il félicite la direction pour tenir l'équipe soudée. Les enseignantes font du temps supplémentaires « sur leur bras ». Si les enseignantes sont tenues de faire plus d'heures pour un tel programme, le syndicat devra intervenir.

Kimberley Hewitt aimerait avoir des informations par rapport à l'IB. Les membres du CÉ représentent tous les parents de l'école. Une chose qu'elle a notée, est que personne n'a dit si le programme international était le bon programme pour les enfants. Personne n'a parlé de solution mais il y avait beaucoup de confrontation. Elle voudrait savoir comment elle peut participer aux discussions. Elle voudrait pouvoir faire partie du comité.

Bertrand Ruffieux dit que son commentaire a été mal interprété par le journaliste. Les enseignants ont la possibilité de regarder la liste des priorités et de changer d'école s'ils ne sont pas satisfaits de leur poste.

M. Bédard répond que ce n'est pas si simple, la grande majorité des enseignants ne peuvent choisir un poste, soit qu'il n'y en a pas beaucoup d'offerts ou, les postes ne sont pas avec une tâche de 100%.

Avec les journalistes, il est possible de demander un rectificatif.

## **5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE**

Projet éducatif

- État de la situation  
Retour sur l'assemblée générale extraordinaire. Le procès-verbal de l'assemblée générale doit être présenté pour approbation à la prochaine assemblée générale afin que toutes les personnes présentes puissent l'approuver.
- Formation du comité  
Tel que demandé lors de l'assemblée générale extraordinaire, il faudrait former un comité pour le projet éducatif.
  - o Mandat du comité  
Le comité devra soumettre au CÉ une recommandation visant l'actualisation du PÉ de l'école au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2018.
- Démarche  
Il faut en premier lieu recueillir les informations pour avoir un portrait général de l'école. Les services aux élèves ont diminué et il faut comprendre comment on vit avec ça. Le programme international a débuté il y a 8 ans et maintenant, la réalité dans les classes avec les coupures a changé.  
Demander à Bianca Duceppe de la SÉBIQ pour connaître les coûts, les exigences du programme international. Si possible, le comité pourrait communiquer par Skype avec un représentant de l'IB.  
Il faut s'appuyer sur les recherches pour savoir ce qui répond le plus aux besoins des élèves.

Le comité devra faire une recommandation d'une couleur école afin d'actualiser le projet éducatif qui, par la suite, devra être approuvé par les membres du conseil d'établissement.

Le comité sera formé de 11 personnes : le président du CÉ; La direction de l'école; 4 enseignantes (dont 2 membres du CÉ, 2 élues par les enseignantes; 4 parents (dont 2 membres du CÉ, 2 élus lors de l'assemblée général); 1 représentant de la communauté nommé par le maire de la ville.

Chacun des membres du comité aura droit de vote. La recommandation sera issue d'un vote majoritaire (50% plus un). La recommandation sera présentée par la direction de l'école à une séance du CÉ.

Fréquence : Il y aura un maximum de 6 rencontres de deux heures. Calendrier proposé : 24 octobre; 21 novembre; 19 décembre; 30 janvier; 27 février; 27 mars.

Il y aura la possibilité de faire venir des spécialistes (IB, conseillers pédagogiques de la commission scolaire, ...)

Estelle Lambert trouve que l'échéancier est long, que le comité pourrait commencer bientôt.

Marie-Claude Dicaire répond qu'il faut prendre le temps de bien faire les choses

Ginette Roy mentionne que les parents doivent travailler pour l'ensemble des parents et que le comité doit prendre le temps de réfléchir.

Martin Boyer trouve aussi que l'échéancier est long.

Marie-Claude Dicaire dit qu'il faut poursuivre le projet éducatif et que le comité travaillera sur le projet éducatif de 2018-2019.

Martin Boyer dit que c'est du bon travail, la démarche est structurée. Mais croyait, après l'assemblée, qu'il y aurait recherche de solutions pour l'amélioration du programme international.

Marie-Claude Dicaire mentionne que le mandat du comité est l'actualisation du projet éducatif. Certains parents ne veulent pas le programme international. Il faut avoir le poulx de tous les parents.

Martin Boyer : Il faut trouver des solutions au PI compte tenu des difficultés. Ouverture de tous pour le fonctionnement, l'amélioration et la pérennité du programme international. S'il n'y a pas de solution, là il faut trouver une autre solution.

Malgré des solutions, après constat avec l'évaluation des besoins des élèves. Est-ce le programme international ou autre chose? Pour ça, il faut évaluer comment on peut être capable de subvenir à ces solutions-là.

Martin Boyer dit que dans ce cas, l'échéancier d'un an est très réaliste.

Estelle Lambert dit que, lors de l'assemblée, les parents voulaient un portrait des différentes options afin de savoir, comme parent, ce qui est mieux.

Bertrand Ruffieux trouve que le mandat comporte différents points. Aimerais pouvoir vérifier si le mandat devrait s'élargir ou pas.

Marie-Claude Dicaire dit qu'elle n'était pas tenue de le présenter ce soir, elle aurait pu simplement le présenter lors de l'assemblée générale.

Ginette Roy mentionne que, selon la loi de l'instruction publique, le projet éducatif est sous la juridiction de la direction d'école.

Caroline Monette dit qu'avant de décider si le programme continu ou pas, il faut un portrait. Le comité décidera ce qui est bon.

Bertrand Ruffieux : Le comité formé sera consultatif, le CÉ votera pour ou contre.

Martin Boyer : Septembre c'est l'accréditation de l'IB, donc retour à 6 modules. Il serait dommage de faire tout ce travail et laisser tomber le programme. Il faudrait investir du temps et de l'énergie pour trouver des solutions, pour le faire fonctionner. Trouver des solutions au niveau des formations, des modules, etc.

Marie-Claude voulait communiquer avec la personne de la SÉBIQ pour répondre aux questions mais elle n'a pas réussi à lui parler. Reviendra avec des réponses à la prochaine rencontre.

Martin Boyer : ça rajoutera une charge de travail aux enseignants.

Catherine Olivier : Un comité devait être formé pour retravailler le projet éducatif. Il faut prendre en compte des élèves en difficulté. Devait être fait d'une manière ou d'une autre.

Marie-Claude Dicaire dit que, de toute manière, avec la loi 105, tout sera mis ensemble et le travail du comité viendra diminuer la tâche.

### **Code de vie**

Martin Boyer : 3 membres parents du CÉ se sont consultés sur le code de vie. Trouvent que ce serait une bonne opportunité de le bonifier.

Intimidation : Aimerais plus d'emphase sur ce phénomène en expansion dans le code de vie.

Positivisme dans le code de vie par exemple, certificats de bon comportement, qui amènerait un équilibre dans le code de vie.

Marie-Claude Dicaire : lorsque les élèves font des bons coups, ils sont félicités au quotidien.

Caroline Monette dit que le code de vie est pour mettre un cadre général à l'école, lors des récréations, sur l'heure du midi. Dans les classes, il y a un système d'émulation, par exemple, argent scolaire, hiboux, ....

Nathalie Goyette : Elle a retapé le code de vie au complet afin de le présenter d'une autre façon.

Martin Boyer : Le parent le lit avec l'enfant et doit le signer donc s'il y a du positif, belle opportunité de faire une bonne action, bon comportement.

Marie-Claude Dicaire : L'intimidation est régie par la loi 56 Le code de vie doit être d'abord approuvé par les enseignants car ce sont eux qui doivent appliquer les règles. Elle regardera le code de vie proposé par Nathalie Goyette et le représentera à la prochaine rencontre.

L'Oasis est une classe de répit située, pour l'école St-Édouard, à l'école St-Léon.

Catherine Olivier : un comité d'enseignant sera formé pour l'intimidation pour la documentation et faire le pont avec les élèves. Maryse Monet propose de partager ce qu'ils ont fait à l'école où elle travaille.

Caroline Monette : L'intimidation est présente partout mais n'est pas un problème majeur à l'école puisque St-Édouard est une petite école et qu'il est difficile de manquer quelque chose. Il y a déjà un cartable pour écrire ce qui arrive mais rien de mis en place officiellement.

Ginette Roy : c'est un travail d'équipe, n'importe quel membre du personnel peut donner un billet.

35-35-02-011

**Approbation des effets scolaires à payer à l'école**

Il est proposé par Catherine Olivier, secondée par Maryse Monet, que les effets scolaires à payer à l'école soient approuvés.

19CE1617-038

***Approuvée à l'unanimité***

35-35-02-012

**Approbation des effets scolaires à se procurer pendant l'été**

Martin Boyer fait remarqué que, pour le groupe 002, qu'il a 4 paires de soulier demandées.

La direction mentionne que si un dictionnaire est demandé sur les listes scolaires, il faut inscrire qu'il est optionnel.

Il est proposé par Catherine Olivier, secondée par Caroline Monette, que les listes d'effets scolaires à se procurer pendant l'été soient approuvées avec la correction du nombre de paires de soulier pour le groupe 002.

19CE1617-039

***Approuvée à l'unanimité***

**Assemblée générale**

La direction propose la date du 11 septembre pour l'assemblée générale.

Il est proposé par Nathalie Goyette, secondée par Robert Vaillant, que la date de l'assemblée générale soit le 11 septembre.

19CE1617-040

***Approuvée à l'unanimité***

Pour attirer des parents il est suggéré de faire un tirage d'un prix de présence, soit d'un cadeau, d'un certificat cadeau ou encore, le paiement de la moitié du montant des effets scolaires. Aussi, il est suggéré de pouvoir rencontrer les spécialistes, orthopédagogue, enseignante d'éducation physique, ...

**Accueil maternelle 5 juin a.m.**

L'école accueillera les futurs élèves de maternelle le 5 juin en avant-midi. La demande si un membre parent du CÉ est intéressé à venir parler lors de cette rencontre il doit lui écrire un courriel d'ici la fin de la semaine.

**6. INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE**

Les campagnes de financement sont terminées pour l'année scolaire.

**7. INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES**

Une demande sera faite pour des parents bénévoles lors de la dernière journée d'école.

**8. INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS**

Retour sur le voyage des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année à Ottawa. Très beau voyage, les élèves de 5<sup>e</sup> année ont eu la chance de se faire photographier avec Justin Trudeau. Voyage à refaire.

Sortie au Camping vacances Bromont le 9 juin. Coût total 514\$ incluant le diner et le transport.

Il est proposé par Nathalie Goyette, secondée par Maryse Monet, que la sortie au Camping vacances Bromont soit approuvée.

19CE1617-041

***Approuvée à l'unanimité***

Dernière sortie à Sutton pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année le lundi 15 mai. Sortie déjà approuvée.

Sortie à la caserne de pompier pour les élèves de maternelle et 6<sup>e</sup> année le 11 mai. Sortie déjà approuvée.

**9. SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL**

Aucune approbation par courriel.

**10. INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Le service de garde a présenté le projet « Pirates » au concours « La grande fierté » n'a pas gagné mais a eu un certificat de participation.

Spectacle le 26 mai sur le cinéma américain. Deux représentations, 13h45 et 15h45. Une contribution volontaire est demandée aux spectateurs et sera remise en totalité à l'hôpital BMP.

Il est proposé par Robert Vaillant, secondée par France Bisson, que la contribution volontaire demandée pour le spectacle du service de garde soit versée à l'hôpital BMP soit approuvée.

19CE1617-042

***Approuvée à l'unanimité***

**11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS**

Nathalie Goyette a apporté des affiches sur les conférences gratuites à installer dans l'école. Pas de nouvelles informations.

**12. VARIA**

Dépôt de deux lettres (motion)  
Ajout d'un nouveau membre  
Suivie de l'assemblée générale  
Programme international  
État de la situation  
Motion  
Formation d'un groupe de travail  
Code de vie  
Nouveau plan de gestion du service de garde

Bertrands Ruffieux : certains points qui avaient été ajoutés au varia ont déjà été discutés. Puisqu'il ne reste pas beaucoup de temps, il demande de remettre les points non discutés au prochain CÉ.

**Deux lettres à déposer au procès-verbal**

35-35-02-013

Lecture de la lettre de Nikki Moar par Martin Boyer.

35-35-02-014

Lecture de la lettre déposée par les enseignantes par Catherine Olivier

Les parents votant du CÉ font part de leur réflexion suite à l'assemblée générale extraordinaire.

35-35-02-015

Lecture de la lettre des parents votant du CÉ par Martin Boyer.

Ces lettres sont conservées avec les documents du CÉ 2016-2017.

Martin Boyer : Le but de la motion déposée par les parents votant est de trouver des solutions durables pour le maintien du programme international et le but de celle déposée par les enseignantes est de se désaffilier. Les parents veulent travailler pour aider. Pour donner le soutien au processus de solutions, il faut être ouvert d'esprit et désirer travailler au succès des élèves. Il est déçu de ce qu'il vient d'entendre car il croyait, suite à l'assemblée, qu'il fallait trouver des solutions pour garder le programme international.

Ginette Roy : Lors de l'assemblée générale, les enseignantes voulaient déposer la lettre et la direction voulait présenter les autres options mais elles n'ont pas pu le faire puisque l'ordre du jour n'a pas été complété. Beaucoup de parents étaient présents pour avoir l'information des enseignants.

Bertrand Ruffieux : La SEBIQ offre des demies-journées gratuites de formation par année. Si la SEBIQ arrive avec des solutions, il serait prêt à voter un budget pour les formations.

Marie-Claude Dicaire essaie de rejoindre Mme Duceppe de la SÉBIQ pour discuter avec elle de l'an prochain.

Bertrand Ruffieux : La SÉBIQ est ouverte à donner un délai de 6 mois de plus.

Ajout d'un nouveau membre

Il est proposé par Bertrand Ruffieux, secondé par Maryse Monet, que Martin Boyer remplace Andréanne Deslandes à titre de parent membre du CÉ.

19CE1617-043

***Approuvée à l'unanimité***

Nouveau plan de gestion du service de garde

Nathalie Goyette : est-ce que ce qui est écrit dans le dernier Info-Parents est une nouvelle procédure. La direction répond que non, ce n'est pas une nouvelle procédure. Faire un appel, laisser un message est la meilleure option car, pour les courriels, si les personnes qui les reçoivent sont absentes, le message pourrait ne pas se faire. Il n'y a aucune garantie qu'aucune erreur ne se reproduira.

### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que la séance soit levée à 19h43.

19CE1617-044

***Approuvée à l'unanimité***

---

Signature  
Président

---

Signature  
Directrice